

**Numéro:** 13.162

**Date:** 3 septembre 2013, 13h47

**Type de proposition:** Interpellation

**Auteur-e-s:** Matthieu Béguelin

**Titre:** Faculté de théologie: Tabula rasa?

Nous apprenons par les médias la fermeture prochaine de la faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel en 2018. Cette triste nouvelle, et la manière dont nous l'apprenons, appelle plusieurs commentaires.

Tout d'abord, suite à une invitation du rectorat mi-novembre, chaque groupe parlementaire s'est vu présenter le plan d'intention de l'Université pour les quatre années à venir. La faculté de théologie étant pour ainsi dire absente dudit plan, la question de son avenir est alors posée. Le rectorat nous a répondu que rien n'était encore décidé. Selon les documents révélés par les médias, on voit qu'à peine trois mois plus tard, la décision de fermeture est prise, en concertation avec nos partenaires du Triangle Azure, Lausanne et Genève. L'annonce officielle, quant à elle, ne se fait pas et nous ignorons tout de cette décision pourtant importante jusqu'à la semaine passée, soit plus de six mois après qu'elle fut prise.

Qui plus est, on apprend qu'il est prévu de ne maintenir que la théologie pratique – soit la formation de pasteur-e-s, d'ici à la fermeture. Exit donc les sciences des religions, dont nous avons pourtant esquissé à plusieurs reprises, y compris dans notre hémicycle, la volonté de les voir rapatriées en faculté des lettres et sciences humaines (FLSH), tant ce domaine suscite un intérêt large et compréhensible de la part d'autres domaines (on peut penser à l'histoire, au journalisme, à l'éthologie ou l'anthropologie comme à l'histoire de l'art). De même, aucune mention du devenir de la Bibliothèque des pasteurs, qui partage ses murs et qui renferme plus d'un trésor et aurait mérité de fait plus d'attention.

Enfin, la récente mise au concours d'un poste de professeur assistant pour la faculté en question laisse songeur, attendu que cela revient à mettre un CDD au concours. Nous nous demandons dès lors, vu l'attrait qu'éprouve manifestement le rectorat pour la rétention d'information, si les candidat-e-s ont été informé-e-s de la décision de fermeture de ladite faculté pour 2018.

Nous aimerions donc connaître le sentiment du Conseil d'Etat face à cette annonce et à la manière dont celle-ci est communiquée – ou plutôt sur l'absence de communication officielle du rectorat.

Nous souhaitons également savoir comment une telle décision peut se prendre en dehors de tout plan d'intention.

Il nous intéresse également de savoir si le Conseil d'Etat entend discuter avec le rectorat pour tenter de maintenir une trace de l'héritage de cette faculté à l'histoire plus que centenaire, notamment en maintenant les sciences des religions au sein de la FLSH. Dans la même idée, le Conseil d'Etat estime-t-il normal que la faculté de théologie garde pour seule activité, en attendant sa fin, la formation pastorale?

En apprenant que la date prévue pour la fermeture de la faculté coïncide avec celle du départ à la retraite du seul professeur restant, on est en droit de se demander si la "vision stratégique" du rectorat n'est pas un peu légère, en ce sens qu'on pourrait avoir le sentiment que si le professeur en question avait dû prendre sa retraite un an plus tôt ou plus tard, la date de fermeture annoncée en aurait fait de même. Le Conseil d'Etat partage-t-il ce sentiment?

Enfin, nous demandons au Conseil d'Etat de tout mettre en œuvre pour pérenniser la Bibliothèque des pasteurs et conserver, par la même occasion, son patrimoine dans notre canton.

*Signataire-s*

BEGUELIN	Matthieu
HAINARD	Jacques
LOCATELLI	Silvia
HOULMANN	Alexandre
GIOVANNINI	Marina
FISCHER	Christine
DOCOURT DUCOMMUN	Martine
CLERC-BIRAMBEAU	Annie
DUDING	Laurent
DI NICOLAS	Erica
MATTER	Marie-France
WUST	Nathalie